



SE RASSEMBLER SANS SE RESSEMBLER

Par ses activités éducatives et sportives, l'UCPA propose un cadre relationnel qui respecte les différences et permet à chacun et chacune de participer et de se rencontrer.

Pour faire vivre cette aventure collective et inclusive au plus grand nombre, l'Association fait des choix clairs et s'engage fortement en faveur de l'émancipation de tous les jeunes, y compris celles et ceux qui sont en situation de fragilité.

VIVRE UNE AVENTURE COLLECTIVE INCLUSIVE

L'aventure collective est au cœur de la mission de l'UCPA, "association d'hommes et de femmes venant d'horizons divers, aux capacités complémentaires et qui coopèrent, s'entraident et partagent des moments de vie et la même aventure. Ayant un but d'intérêt général, non lucratif, laïc et citoyen, l'UCPA agit concrètement pour l'intégration de tous sans discrimination. Éducateur pour toutes et tous, l'UCPA agit à travers le sport pour développer l'autonomie, partager en commun, prendre soin de chaque personne et agir avec la nature. L'UCPA cultive le dépassement de soi, l'esprit d'équipe, le mouvement des relations authentiques qui mettent en confiance, l'harmonie avec la nature et le respect de la planète" (Texte de mission de l'Association).

Dans un contexte où les repères semblent souvent brouillés dans la société, la mission de l'UCPA est fondée sur des choix clairs. En adoptant "Inspirer l'engagement pour une meilleure inclusion" comme une ses trois priorités stratégiques, l'UCPA entend affirmer le sens de ses choix, leur rôle social et permettre à un plus grand nombre d'avoir accès à une expérience éducative du sport.

Pluralisme

Chacun et chacune a sa propre identité. Chaque personne est à la fois un individu particulier et une partie de l'humanité universelle. Ce qui nous constitue ainsi en tant que personne comprend une part d'héritage, une part d'acquis et une part de liberté. Notre nature, notre culture et notre libre arbitre forment notre corps, notre caractère et nos valeurs. Notre identité existe dans notre rapport - nos relations - avec les autres et avec le monde.

Les conditions de ce rapport avec les autres et avec le monde sont essentielles à l'identité de chacun. Il n'y a pas d'identité si tout est commun et il n'y a pas de commun s'il n'y a que des différences. Pour exister, le commun fait place à une part de diversité et la diversité admet une part de commun. "Se rassembler sans se ressembler" suppose de définir un mode de partage admissible pour chacune et chacun et reconnu par tous. L'essentiel n'est pas d'avoir un projet commun, mais d'assurer des conditions de relation entre tous.

Le pluralisme repose sur une reconnaissance des personnes humaines dans leur diversité et leur capacité à décider ensemble.

Il ne s'agit pas d'être tous d'accord sur ce que nous sommes et ce que nous voulons faire, il ne s'agit pas de chercher à intégrer chacun à la vision dominante du groupe, ni de tolérer d'être seulement chacun les uns à côté des autres. Le pluralisme propose une approche moins idéale mais plus pratique. C'est la manière de décider ensemble qui résout comment vivre l'unité entre tous. Le principe est simple : décider ensemble ne signifie pas chercher un consensus ou une majorité, mais admettre la possibilité de désaccords dès lors qu'il n'y a pas de dissensus ou d'exclusion. Pour décider et agir, la question n'est pas de convaincre ou d'avoir raison, mais de consentir son attention à la relation.

Cela suppose de s'assurer ensemble qu'aucun membre du groupe n'y est discriminé. Le pluralisme repose sur la reconnaissance de la dignité de chaque personne humaine et de conditions de relation fondées sur l'acceptation des différences, la sincérité des échanges et le consentement à une entente raisonnable qui laisse la place à des désaccords. La démarche "UCPA Respect" qui s'appuie sur la sensibilisation et la formation des collaborateurs et des clients propose concrètement des outils et des procédures



pour renforcer la dignité des relations entre toutes et tous. La formalisation des "Repères pédagogiques pour nos colos", la réaffirmation des principes d'âge et la mise en place de "welcomers culturels" dans les séjours pour les jeunes adultes, ou le développement d'une relation unique avec chaque client dans les loisirs sportifs participent à un pluralisme concret. La valorisation des projets décidés en équipe au niveau de chaque centre s'inscrit également en ce sens.

Laïcité

Comme tout citoyen, les collaborateurs et les clients bénéficient de la liberté de conscience. En vertu du principe de laïcité reconnu par la loi, chacun est libre de ses opinions politiques, religieuses ou philosophiques. Toute discrimination fondée sur une conviction politique, religieuse ou philosophique est exclue. Conformément au "Contrat d'engagement républicain" et à la jurisprudence, l'obligation de neutralité inscrite dans le règlement intérieur de l'UCPA s'entend dans une application raisonnable, justifiée par l'activité à accomplir et proportionnée au but recherché.

Ainsi, de manière générale, les clients et les collaborateurs sont libres d'exprimer leurs convictions, sous réserve du respect de l'ordre public, des droits d'autrui et du bon fonctionnement des activités. En contrepartie, chacun est tenu de s'abstenir d'agir en imposant ses opinions à autrui. De manière restrictive, l'expression de la diversité des convictions est associée à un principe de protection des publics vulnérables, pour les enfants et adolescents. En particulier, les collaborateurs au contact du public mineur veillent à ne pas porter de signe ostentatoire, à respecter la diversité des convictions et à traiter de façon égale toute personne. Enfin, dans le cadre des missions de service public, les collaborateurs au contact du public sont tenus à la neutralité; ils s'abstiennent de manifester leurs convictions religieuses, politiques ou philosophiques. Ils ne doivent porter aucun signe extérieur et sont tenus de traiter de façon égale toute personne.

En un mot, la laïcité n'est ni une idée, ni une contrainte, c'est une chance pour bâtir un cadre commun où s'exprime la liberté de chacune et chacun. Elle protège les plus vulnérables et garantit le service public. C'est un appel à la raison pour, en pratique, confronter ses convictions à celles des autres, développer les valeurs qui orientent ses actions personnelles et découvrir la richesse de vivre ensemble sans se ressembler.

Inclusion

La diversité est une richesse, une chance et une source d'équilibre. La diversité des origines, des modes de pensée, des identités et des expériences permet de mieux résoudre les problèmes, de mieux comprendre les spécificités, d'engendrer plus de créativité et de développer la cohésion. Pour l'UCPA, il ne s'agit pas de catégoriser les personnes, mais de s'ouvrir à toute personne quelles que soient son origine, sa culture, son identité ou sa condition sociale. La démarche UCPA Respect vise à sensibiliser, à former et à mettre en oeuvre la non-discrimination et la promotion de la diversité. L'UCPA



consacre également ses moyens à analyser les attentes des nouvelles générations pour mieux y répondre. La diversité est une condition mais elle ne suffit pas à établir le pluralisme.

L'équité consiste à accorder à toute personne un accès et des chances équivalents en prenant en compte ses besoins individuels. Cela ne signifie pas l'égalité de traitement mais l'égalité des chances de s'épanouir. L'égalité des chances repose sur la reconnaissance des différences, la prise en compte des spécificités personnelles, la confiance partagée et la cohésion entre toutes et tous. Elle s'inscrit dans une perspective de réduction des inégalités, qu'elles soient sociales, générationnelles ou territoriales. Avec ses clients et avec ses collaborateurs, l'UCPA est engagée concrètement pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, être plus accessible aux jeunes des quartiers ou moins favorisés, soutenir l'insertion des personnes en situation de handicap et favoriser l'insertion sociale des jeunes et les parcours de progression.

Le pluralisme qui nous inspire suppose que chacun prend part au commun. L'inclusion consiste à favoriser un environnement où chaque personne ressent un vrai sentiment d'appartenance. Cela suppose que chaque personne ait la possibilité de s'exprimer, qu'elle se sente écoutée et valorisée dans

le cadre des prises de décision. Comme indiqué précédemment, la question n'est pas de convaincre ou d'avoir raison, mais de consentir son attention à la relation. Il s'agit d'accepter les différences et les désaccords, dès lors que chacun consent à ce que sa liberté prenne soin de celle des autres. La variété des expériences et des points de vue enrichit le commun, qui, en retour, nourrit chaque personne. Cette expérience de relation est au cœur du projet de l'UCPA et fonde une sociabilité qui essaime.

La démarche participative qui a conduit à l'élaboration du plan stratégique de l'UCPA n'est qu'une première étape dans l'objectif de créer des opportunités de participation et de mobiliser les capacités d'intelligence collective. Cela concerne les membres de l'Association, les collaborateurs - avec le développement des projets de centre, du management collaboratif ou de la contractualisation dans le dialogue social - mais aussi les clients - avec des séjours événementiels et des partages d'expériences notamment au travers des réseaux sociaux.

L'équité et l'inclusion permettent de révéler le potentiel de la diversité. L'UCPA veut ainsi être le reflet d'une société qui devient fraternelle avec toutes et tous.

Guillaume Légaut,
Directeur général de l'UCPA

DES VACANCES ET DES LOISIRS TOUJOURS PLUS INCLUSIFS



L'UCPA, en s'appuyant sur les savoir-faire de ses équipes éducatives et l'ensemble de ses destinations sportives, agit pour rendre accessible le sport au plus grand nombre.

Cette année, cet engagement a permis de mettre en œuvre près de 300 actions co-construites avec de nombreuses structures qui accompagnent les jeunes et les familles en situation de fragilité.

Ces actions sont soutenues financièrement par des partenaires publics et privés, et rendues possibles par la mobilisation des équipes UCPA. Elles ont permis à près de 86 000 personnes de vivre des aventures sportives, éducatives et humaines essentielles, majoritairement en inclusion.

l'enthousiasme, des liens qui se créent dans le groupe, de l'apaisement qui suit. L'activité avec les chevaux les sort totalement de leur quotidien et ça leur fait du bien."

La mobilisation de l'UCPA sur la question du handicap est une démarche globale qui concerne également la formation et l'emploi. Dans le cadre d'une convention signée en 2024 avec l'AGEFIPH, plusieurs priorités ont été posées pour 2025-2027 : communiquer et sensibiliser les collaborateurs, recruter davantage de salariés en situation de handicap, accompagner le maintien dans l'emploi et les parcours professionnels, soutenir et outiller les managers et les acteurs RH et faire davantage appel aux entreprises adaptées et ESAT. À l'horizon 2027, l'objectif est notamment d'atteindre une centaine de collaborateurs et de collaboratrices (en équivalent temps plein) en situation de handicap. Les premières actions menées ont permis des avancées avec 14 nouveaux collaborateurs et collaboratrices en situation de handicap recrutés en 2024.

Accueillir les jeunes en situation de handicap

Partir en vacances, pratiquer des activités en pleine nature et partager des moments de convivialité offrent une parenthèse essentielle pour les jeunes en situation de handicap, leur permettant de gagner en autonomie, de se socialiser et de vivre des instants de bien-être. Les équipes UCPA s'adaptent aux besoins spécifiques de chaque jeune pour leur permettre d'accéder à des vacances en inclusion : recrutement de personnes, partenariats, adaptation de la pratique sportive, matériel adapté, etc.

De nombreuses familles et structures font appel à l'UCPA pour rendre possible le départ en séjour sportif de jeunes présentant un handicap. Afin de les accueillir dans les meilleures conditions, les équipes mettent en place plusieurs dispositifs qui

s'adaptent aux besoins et attentes des différents publics : accueil d'établissements spécialisés, inscription individuelle sur des séjours "classiques" avec un travail d'adaptation des conditions, séjours en petits groupes proposés aux enfants et ados en situation de handicap physique ou sensoriel, séjours dédiés aux jeunes adultes en situation de handicap mental ou psychique... En 2024, 543 jeunes en situation de handicap ont participé à un séjour sportif en inclusion avec d'autres jeunes dits "valides". En parallèle, plus de 25 000 sessions de sport adapté ont été encadrées par les éducateurs sportifs dans les centres équestres, centres aquatiques, salles d'escalade et autres équipements gérés par l'Association.

lon, porteur d'un handicap psychique et hébergé en CHU monte au centre équestre Bayard UCPA de Vincennes. Il témoigne avec un grand sourire : *"Moi tous les lundis, j'ai cheval ! C'est génial ! Attends, je vais te montrer, j'ai plein de photos !"* et l'éducatrice spécialisée qui l'accompagne ajoute : *"Je suis témoin de*

S'engager pour des activités accessibles à toutes et tous

En séjour sportif ou en colo UCPA, plus d'une personne sur deux (55%) bénéficie d'une aide au départ (aides des CSE, CAF, chèques vacances...). Parmi elles, près de 8 000 sont en situation de fragilité. En 2024, l'UCPA s'est mobilisée au côté du Secours Populaire Français : 183 personnes ont pu durant le pont de l'Ascension prendre quelques jours en famille à Séné et Saint-Cyr-sur-Mer ou découvrir les joies de la colo sur l'île de loisirs d'Étampes. Un moment positif et de répit pour les enfants et les adultes dont le quotidien s'avère souvent stressant et synonyme d'isolement.

À Marseille, le 15 juin, la troisième édition de la Régate des Minots, labellisée Grande Cause Nationale, a permis à 200 jeunes régatiers et supporters de partager une grande fête populaire, lors de la traversée de la flamme olympique sur le Belem et des épreuves olympiques de voile. 12 équipages, représentant des associations de quartiers populaires, se sont engagés. En 2024, la régata a également pris une dimension interculturelle avec la présence d'un équipage marocain et d'un équipage algérien. Aux côtés des partenaires locaux (Ville de Marseille, Département, services déconcentrés de l'État, Métropole Aix-Marseille, associations locales partenaires), les jeunes ont pu profiter des animations éducatives et citoyennes proposées sur le village éducatif installé au Mucem pour l'occasion. Durant tout l'été, ils et elles ont pu poursuivre la pratique dans le cadre du dispositif De la ville à la mer. Au total, 3 000 jeunes ont quitté le quartier, découvert différentes activités nautiques et participé à des actions de préservation du milieu marin.

Le PHARE est un dispositif qui permet aux familles qui n'ont ni accès aux loisirs sportifs, ni au départ en vacances, de pratiquer gratuitement des activités sportives et ludiques dans des centres aquatiques, dans des îles de loisirs ou au sein de multiplexes sportifs. Pendant les vacances d'été et de la Toussaint 2024, 2 153 familles et jeunes ont pu profiter de ce dispositif déployé dans 16 équipements sportifs de proximité UCPA, y compris à la Martinique. Escalade, accrobranche, padel, VTT et baignade, des activités qui font du bien à toute la famille. Cette initiative a été co-construite avec le Secours Populaire Français, les Restos du Cœur, le Samusocial de Paris, le Secours catholique, Emmaüs, ARES et SINGA.

85 731

PERSONNES EN SITUATION DE FRAGILITÉ ONT VÉCU L'AVENTURE HUMAINE ET SPORTIVE UCPA EN 2024

Prendre soin et accompagner la reconstruction

Lors de la conférence inaugurale de la 19^e université d'hiver de la formation professionnelle, Cynthia Fleury, philosophe et psychanalyste, a notamment rappelé ce qu'est le care et son rôle : *"On associe trop souvent le prendre soin à du sentimentalisme tiède [...] Prendre soin, c'est accompagner l'individu à devenir ce qu'il est, c'est-à-dire un sujet émancipé (et) capable [...] L'acte d'éduquer et le prendre soin se recouvrent et sont indissociables."*

Pour prendre soin des collaborateurs et collaboratrices et augmenter leur bien-être, plusieurs dispositifs ont été mis en place cette année : service d'assistance dans les démarches et demandes d'aides à caractère social, ligne d'écoute et de soutien psychologique, plateforme pour signaler un comportement inapproprié. Une campagne de prévention des risques liés aux conduites addictives et aux mésusages de l'alcool a également été initiée : 116 managers ont été formés pour repérer, réagir et orienter de façon appropriée en fonction des situations.

Le 13 novembre 2024, en partenariat avec les Scouts et Guides de France, l'UCPA a organisé la première édition d'une série de rencontres éducatives sur le thème de la santé mentale des adolescents et jeunes adultes. Données d'études, analyses des principales causes par des médecins et experts reconnus, bonnes pratiques et solutions éprouvées par des acteurs de l'éducation formelle et populaire... Pour mieux repérer, écouter et orienter, dans le cadre des colos, les adolescents souffrant de dépression et de troubles de la santé mentale, les équipes éducatives travaillent de nouveaux outils pédagogiques à destination des directeurs de séjours pour l'été 2025.

Les femmes victimes de violences conjugales souffrent de nombreux troubles du fait des violences physiques, de l'emprise, de l'isolement et de l'état de stress vécu pendant des années. Dans le cadre du dispositif Quadrathlon des femmes, né à Marseille en 2021 et porté par Solidarité femmes 13, en partenariat avec l'UCPA et Marseille Solutions, l'activité sportive participe à leur processus de reconstruction. Pendant 12 mois, en petits groupes, elles découvrent et pratiquent avec des éducateurs sportifs UCPA l'équitation, l'escalade, la voile, la natation, le fitness... soit près de 50 séances au total. Elles participent également à des rencontres et ateliers d'inspiration professionnelle, autour de chaque discipline, pour se donner des perspectives de formation et d'emploi. Le Quadrathlon des femmes a remporté plusieurs prix d'innovation sociale et se déploie à Istres, La Ciotat, Lyon et à la Martinique. En 2024, 88 femmes se sont ainsi réappropriées leur corps, ont peu à peu repris confiance et se sont dépassées.

La démarche UCPA Respect

La protection, le respect, le bien-être de chaque personne sont au cœur du projet éducatif et sportif de l'UCPA. L'objectif est de faire vivre un cadre et un collectif bienveillants, solidaires et inclusifs où chacune et chacun est en confiance, peut s'exprimer sans être jugé et s'épanouir. La démarche UCPA Respect, initiée en 2019, a pour but de progresser encore dans cette voie.

L'ensemble des collaborateurs et collaboratrices est chaque année sensibilisé à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations ordinaires par des ateliers participatifs, des vidéos didactiques, des e-learning, des affichages, des kits pédagogiques sur les stéréotypes et le sexisme... Les jeunes formés au BAFA, au BAFD et aux métiers du sport par UCPA Formation suivent un module dédié qui aborde aussi les sujets du consentement et de l'accueil de la parole.

Des formations approfondies, travaillées avec des experts reconnus, basées sur des manifestations concrètes d'irrespect et de violences, ont permis de faire dialoguer plus de 300 personnes qui sont désormais en capacité de prévenir, d'agir et de sensibiliser à leur tour les collaborateurs et collaboratrices comme les personnes accueillies dans les séjours et activités de loisirs.

Chaque année, la démarche UCPA Respect se renforce, tisse un collectif de personnes garantes et agissantes et participe, avec humilité, à la nécessaire évolution des comportements, des attitudes et plus globalement de la société.

INTERVIEW



Bénédicte de Percin —
Sous-Directrice
de la Vie étudiante
au CNOUS

Chaque année, près de 1 500 étudiants boursiers prennent un bus au départ des principaux campus de France pour rejoindre un village sportif UCPA pour une semaine de vacances ou un court séjour tout compris, à partir de 199 euros.

Au programme : hébergement, restauration, matériel sportif et cours avec un moniteur UCPA. 85% des bénéficiaires considèrent que ce séjour est l'unique possibilité de partir aux sports d'hiver ou en vacances et 45% sont partis et ont découvert pour la première fois à la montagne, le ski ou le snowboard en 2024.

Fruit d'un partenariat entre l'UCPA, le CNOUS et les différents CROUS des territoires, "Un bus pour un campus" est un dispositif annuel financé par l'ANCV et l'Agence Nationale du Sport.

Depuis quand êtes-vous partenaire du dispositif "Un bus pour un campus" et pourquoi avez-vous accepté ce partenariat ?

Le réseau des Crous s'est associé à l'UCPA pour la mise en place du dispositif "Un bus pour un campus" en 2012, qu'il co-porte depuis chaque année. Nous avons participé à la mise en place de ce partenariat car il nous a semblé en cohérence avec notre mission sociale globale d'accompagnement et d'amélioration du bien-être des étudiants. Il permet en effet à des étudiants boursiers, qui n'ont peu, voire pas, l'occasion de partir en vacances, de profiter d'un break entre jeunes, à moindre coût et d'avoir accès à une pratique sportive qui peut également leur manquer le reste de l'année, faute de temps ou de moyens. —

Quels sont les points forts du dispositif ?

Ce qui fait la force de ce dispositif, c'est son aspect social. Il permet à des jeunes de pratiquer pour la première fois des sports coûteux comme le ski et le snowboard. L'accès est facilité par le moindre coût mais aussi par l'accompagnement tout au long du séjour.

Ce qui ressort aussi du témoignage des étudiants, c'est la chance de pouvoir rencontrer et d'échanger avec d'autres jeunes qu'ils n'auraient jamais eu l'occasion de rencontrer dans d'autres circonstances, parce qu'ils viennent de région, d'origine et ou de filière différentes. —

Comment travaillez-vous avec l'UCPA ?

L'UCPA se charge de l'essentiel de la mise en place technique du dispositif : mise à disposition des centres, des moniteurs, du matériel, de la plateforme d'inscription et des moyens de communication. Chaque Crous diffuse l'information auprès des étudiants et gère le passage du bus en région.

Le Centre national soutient le dispositif financièrement, coordonne l'action au national entre les parties et permet la vérification du statut de boursier des étudiants qui partent. —

Pourquoi est-il important pour vous de leur donner accès aux vacances ?

La réussite d'un étudiant ne repose pas uniquement sur la qualité de sa formation mais plus généralement de son environnement. C'est pourquoi la mission des Crous s'étend à l'ensemble des domaines de la vie quotidienne des étudiants. Le but est de les accompagner dans toutes les difficultés qu'ils peuvent rencontrer afin de les aider à réussir leurs études mais aussi à prendre leur autonomie et à s'épanouir au mieux en tant qu'individu et citoyen.

Le sport, les loisirs et les vacances sont nécessaires au bien-être de chacun. C'est pourquoi, au sein du réseau, non seulement nous soutenons "Un bus pour un campus" mais aussi diverses actions de culture et de vie de campus ouvertes à tous les étudiants. Cela nous semble essentiel pour favoriser une égalité des chances et améliorer le bien-être de chacun. —

Le sport, les loisirs et les vacances sont nécessaires au bien-être de chacun. C'est pourquoi, au sein du réseau, non seulement nous soutenons "Un bus pour un campus" mais aussi diverses actions de culture et de vie de campus ouvertes à tous les étudiants.

Qu'est-ce que ces séjours apportent aux étudiants ?

Ce dispositif offre une opportunité unique à des jeunes défavorisés de découvrir et de pratiquer un sport auquel ils n'ont pas forcément accès, de partir en vacances sur des lieux qui pourraient leur être inaccessibles en temps normal.

Ces séjours leur proposent à la fois un temps de découverte et d'exercice physique, mais également de rencontre et de détente loin de leur milieu de vie habituel. —

En quoi est-ce un dispositif inclusif ?

Ce dispositif est inclusif d'abord car il vise des publics fragiles, en difficulté financière et éloignés de ce genre de pratique. L'inscription est facile, et une fois inscrit tout est compris. Le séjour est proposé clé en main (transport, hébergement, matériel...). Un accompagnement est également prévu pour les étudiants en situation de handicap.

Le calendrier est calé sur les vacances universitaires et les séjours sont accessibles pour tous les niveaux. La mixité des publics participe à cette inclusivité. —

RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

Favoriser l'autonomie et le passage à la vie d'adulte implique d'agir sur plusieurs leviers permettant aux jeunes d'être acteurs de leur parcours. L'UCPA conçoit l'engagement comme un espace de solidarité, de liberté, d'apprentissage et de relation.

Afin de répondre à la diversité des situations et attentes des jeunes, l'Association propose plusieurs possibilités de participer à l'aventure UCPA pour mieux s'épanouir.

Développer les missions de volontariat

L'UCPA propose partout en France et en Outre-mer, des missions d'engagement dans le cadre des services civiques.

En 2024, 50 jeunes se sont engagés sur des missions d'intérêt général de 6 à 12 mois, principalement aux côtés des équipes d'UCPA Formation (le centre de formation UCPA aux métiers du sport) et dans des centres de loisirs sportifs. Leurs missions ont permis de favoriser l'accès aux activités des débutants et des personnes éloignées de la pratique, de participer à la remobilisation par le sport de jeunes en difficulté ou encore de sensibiliser à la transition écologique.

Les échanges interculturels à travers le volontariat à l'international ont permis la formation de jeunes venus du monde entier, l'enrichissement culturel, l'ouverture aux autres, la promotion de la langue française, ainsi que l'engagement au service de l'intérêt général. Avec le programme "Terre de Jeux" de France Volontaires, 6 jeunes venus du Tchad, de l'Inde, du Bénin et du Pérou, ont vécu en France une expérience qui les marquera pour la vie. Les équipes UCPA ont, elles aussi, vécu une expérience interculturelle riche sur le plan humain. Ce



volontariat d'une durée de 6 mois prévoyait également une mission de bénévolat en soutien des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Passionnés de sport et attirés par Paris, chacune et chacun est reparti avec des souvenirs et des perspectives nouvelles pour son avenir.

L'UCPA a mis en place son propre programme d'accompagnement et de formation des volontaires. Nommé "CEPAC" (en référence à ses 4 piliers Compétence, Émancipation, Projet avenir et Communauté), ce programme permet aux jeunes de développer des soft skills comme la capacité à gérer son temps, à coopérer, et à communiquer avec les autres.

En 2024, 8 volontaires ont poursuivi au sein de l'Association en tant que collaborateur

300

ACTIONS DE SOLIDARITÉ

et collaboratrice ou élève en formation aux métiers du sport. C'est avec cette volonté de renforcer la capacité d'agir des jeunes que le groupe associatif a également augmenté de 30% en 2 ans le nombre de jeunes formés au BAFA ou au BAFD.

"Ce service civique me permet de découvrir le monde associatif et de m'investir aux côtés de personnes engagées. Ma mission concerne des jeunes en difficultés socio-économiques qui souhaitent accéder aux métiers du secteur aquatique. Pour moi, c'est une véritable porte ouverte pour préciser mon projet professionnel."

Alice, 22 ans

en mission de service civique au sein d'UCPA Formation sur le dispositif O'Libre (accompagnement des jeunes des QPV vers le métier de sauveteur aquatique ou l'obtention d'un BNSSA)

À la rencontre de tous les jeunes

À la fois formateur et employeur de jeunes (55% des personnes recrutées ont moins de 25 ans), acteur sportif de proximité et créateur d'aventures sportives, l'UCPA est un espace privilégié d'expression pour des milliers de jeunes dans toute leur diversité. En 2024, l'UCPA a organisé un hackathon du sport avec une centaine d'étudiants de l'IAE de Poitiers en formation d'ingénieurs, de marketing ou d'intelligence économique, qui ont relevé un défi durant 24h : inventer la salle de sport du futur. À la clé de ce challenge, une journée de sport et de convivialité à l'UCPA Sport Station de Bordeaux avec d'autres étudiants d'Aquitaine. Autre initiative, les équipes marketing sont en lien avec les élèves du master 2 Business Development de Paris Dauphine. Des groupes d'étudiants ont travaillé sur le développement de nouveaux séjours sportifs et l'innovation dans les parcours clients. Une occasion pour eux de faire une présentation sur des thématiques qui les motivent et pour l'UCPA de valoriser auprès d'eux son modèle de création de valeur économique et sociale.

Pour la première fois, 24 stagiaires de seconde, venant de différents établissements et filières, ont été accueillis au siège de l'association à Arcueil durant deux semaines. Tout un parcours a été pensé pour qu'ils et elles puissent découvrir de façon vivante et dans le dialogue ce qui fait la différence entre une association et une entreprise classique ainsi que les différents métiers qu'il est possible d'exercer au sein des fonctions support ou des structures de terrain. Ice-breakers, animations, échanges avec des professionnels, ateliers autour du mémoire de stage et trois visites immersives de sites sportifs en Île-de-France leur ont permis d'approcher plus concrètement ce qui se cache derrière des appellations comme assistant RH, auditeur interne, chargé de marketing digital ou encore agent de maintenance, responsable d'accueil et palefrenier.

UCPA Formation : les métiers du sport et de l'animation

UCPA Formation est un organisme de formation et un CFA (Centre de Formation d'Apprentis) centrés sur les métiers du sport et de l'animation et dédié aux jeunes : 83% des apprenants ont moins de 30 ans et leur moyenne d'âge est de 23 ans. En 2024, 1 649 jeunes ont été accueillis, principalement dans les formations aux BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) Activités Physiques pour Tous, Activités de la Forme, Activités Équestres, Activités Aquatiques et de la Natation, Activités Nautiques mention Voile et Surf.

UCPA Formation compte également 175 élèves futurs moniteurs et monitrices de ski qui ont l'opportunité de réaliser leur alternance dans les centres UCPA à la montagne. Les trois écoles des DJ de l'Association ont, quant à elles, permis en 2024 à 338 jeunes de se former aux métiers d'animateur musical et scénique.

Pour les jeunes en difficulté, UCPA Formation met en place des préformations et des actions ciblées. Avec le dispositif SESAME par exemple, 24 jeunes lycéens et demandeurs d'emploi ont bénéficié d'un accompagnement dans leur projet de préformation et d'insertion.

